



**UNE APPROCHE RENOUVELÉE
DU NOTARIAT ET L'ASSURANCE
D'UN SERVICE DE HAUT NIVEAU**

Lasaygues offre à ses clients un service notarial de haut niveau, quelles que soient la nature et l'envergure des projets envisagés. Dans le cas d'opérations complexes, cette expérience permet une approche renouvelée du notariat, grâce à l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire, capable de travailler sur tous les aspects du droit.

→ ACQUISITION - CESSION D'ACTIFS IMMOBILIERS

Notre équipe est active sur l'ensemble des questions juridiques liées à la cession et à l'acquisition d'actifs immobiliers. Outre ses interventions dans des dossiers locaux d'investissements immobiliers et dans des opérations d'aménagement foncier, Lasaygues possède une expérience incontestée en matière d'opérations d'acquisition de portefeuilles d'actifs et d'arbitrage immobilier.

Elle maîtrise également l'ensemble des techniques juridiques et des mécanismes financiers relatifs aux opérations de sale and lease back et d'externalisation de patrimoine immobilier.

→ AUDIT IMMOBILIER

En qualité de conseil du cédant, nos équipes accompagnent le client dans la définition du meilleur cadre juridique pour la valorisation de son patrimoine immobilier et l'assistent dans sa constitution, mais aussi dans l'appréciation du choix de l'investisseur et dans la mise en place de la documentation de cession de ce patrimoine. Lasaygues met à la disposition des cédants un site de « data room » en ligne permettant une optimisation des procédures d'appel d'offre et de cession.

En qualité de conseil de l'acquéreur, nous mobilisons une équipe adaptée à la demande de notre client, en vue de la réalisation d'audits juridiques immobiliers permettant, par la conduite d'une analyse rigoureuse de la situation juridique des sociétés et/ou des actifs, d'identifier les problématiques clés afin d'apporter un conseil approprié dans l'appréciation des risques juridiques et dans l'élaboration de solutions juridiques adaptées aux actifs dont l'acquisition est projetée.

Dans le cas d'opérations complexes, cette expérience permet une approche renouvelée du notariat, grâce à l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire, capable de travailler sur tous les aspects du droit. Les compétences de Lasaygues couvrent de nombreux domaines au-delà du droit immobilier, tels que le droit public et le droit de l'environnement, le financement, le droit fiscal, et les opérations d'acqui-

sition et de cession de sociétés à prépondérance immobilière ou d'immeubles.

Dans un contexte d'internationalisation des opérations immobilières, où les acteurs du marché sont souvent des investisseurs étrangers et pour lequel la stratégie d'investissement est intégrée dans des paramètres financiers et fiscaux, notre expérience des partenariats avec les cabinets d'avocats nous permet de constituer avec eux des équipes parfaitement intégrées.

→ RÉDACTION ET NÉGOCIATION DE LA DOCUMENTATION CONTRACTUELLE

Nous accompagnons nos clients dans la structuration du montage juridique et fiscal de leurs projets en rédigeant et négociant une documentation juridique répondant à leurs besoins et, lorsqu'il s'agit d'acquisitions ou de cessions de sociétés à prépondérance immobilière, nous assurons des missions d'audit juridique des sociétés, de rédaction et de négociation des garanties d'actifs et de passifs.

→ FINANCEMENT IMMOBILIER

Notre équipe est très impliquée dans le conseil des investisseurs et des banques (françaises ou étrangères), dans la mise en place et le suivi des opérations de financement immobilier. Il peut s'agir notamment de financement d'acquisition ou de construction d'actifs, d'infrastructure publique ou de portefeuille immobilier. Ainsi, elle dispose d'une expertise particulière sur les différents montages possibles dans les opérations de financement islamique : murabaha, mudharaba, istina...

Notre compétence s'étend au conseil de tous les intervenants sur le marché du crédit, notamment dans le cadre des opérations de restructuration de la dette existante comme de cession de créances immobilières. Notre Étude est à même de répondre à l'ensemble des pratiques du secteur en accompagnant ses clients dans toutes les opérations de financement complexes, domestiques ou, aux côtés des cabinets d'avocats appropriés, paneuropéennes : financement de projet, financements structurés, restructuration et renégociation de créances, crédits-bail immobilier.

→ GRANDS PROJETS, DROIT PUBLIC ÉCONOMIQUE, CONTRATS PUBLICS, PPP

Lasaygues assiste tant les personnes publiques que les personnes privées dans le cadre de la réalisation de grands projets et de montages contractuels complexes. Notre pratique nous permet de conseiller nos clients sur toutes les questions de commande publique mais également lors de la passation, de la négociation et de la rédaction des contrats tant publics (BEA, AOT et de Contrats de Partenariat, DSP) que privés (contrats opérationnels, EPC contact, baux - BAC, civils et commerciaux, contrat d'AMO, MOD, MO), notamment dans le secteur des infrastructures, des transports, des bâtiments administratifs, de travaux privés et publics, des énergies renouvelables, de domanialité publique, de droit de la construction et de l'urbanisme et de droit de l'environnement.

→ PROJETS EN ÉNERGIES RENOUVELABLES

Forts de notre expérience de conseil des banques et des investisseurs dans le cadre de financements de projets énergétiques, nous avons développé des liens privilégiés avec les promoteurs dans le cadre de la structuration de leurs projets énergétiques, et notamment éoliens et photovoltaïques.

Notre équipe assiste désormais divers promoteurs spécialisés dans les énergies renouvelables, en France et en Europe, dans la mise en place de leur projet. En particulier, nous accompagnons nos clients dans tous les aspects immobiliers de l'opération: analyse des autorisations nécessaires (autorisations de construction, autorisations d'exploitation, contrats d'achat d'électricité, etc.) et rédaction et négociation de la documentation contractuelle (contrats de construction, contrats d'exploitation, etc.).

→ DROIT DES SOCIÉTÉS - CESSIION DE SOCIÉTÉS À PRÉPONDÉRANCE IMMOBILIÈRE

Notre équipe est active sur l'ensemble des questions juridiques liées à la cession et à l'acquisition de sociétés à prépondérance immobilière. Nous accompagnons nos clients dans la structuration du montage juridique et fiscal de leurs projets en rédigeant et négociant une documentation juridique répondant à leurs besoins. Dans le cadre d'acquisitions et de cessions de sociétés à prépondérance immobilière, nous assurons des missions d'audit juridique des sociétés, de rédaction et de négociation des différents actes (garanties d'actifs et de passifs, pacte de préférence, clause de prix, constitution de sûretés, etc.).

Notre mission peut ensuite se poursuivre pour prendre en charge le suivi des formalités. Une équipe dédiée au sein de notre Étude prend en charge l'intégralité du secrétariat juridique des sociétés de nos clients: constitution, préparation et tenue des assemblées générales, rédaction des procès-verbaux, suivi des décisions collectives des associés et des organes de direction, rédaction de pactes d'actionnaires et de contrats de cession de contrôle, assistance aux formalités diverses auprès du greffe du tribunal de commerce compétent.

→ FINANCEMENT ISLAMIQUE

Notre Étude a été amenée à conseiller tant des banques que des investisseurs dans le cadre d'opérations devant répondre aux règles du droit charia.

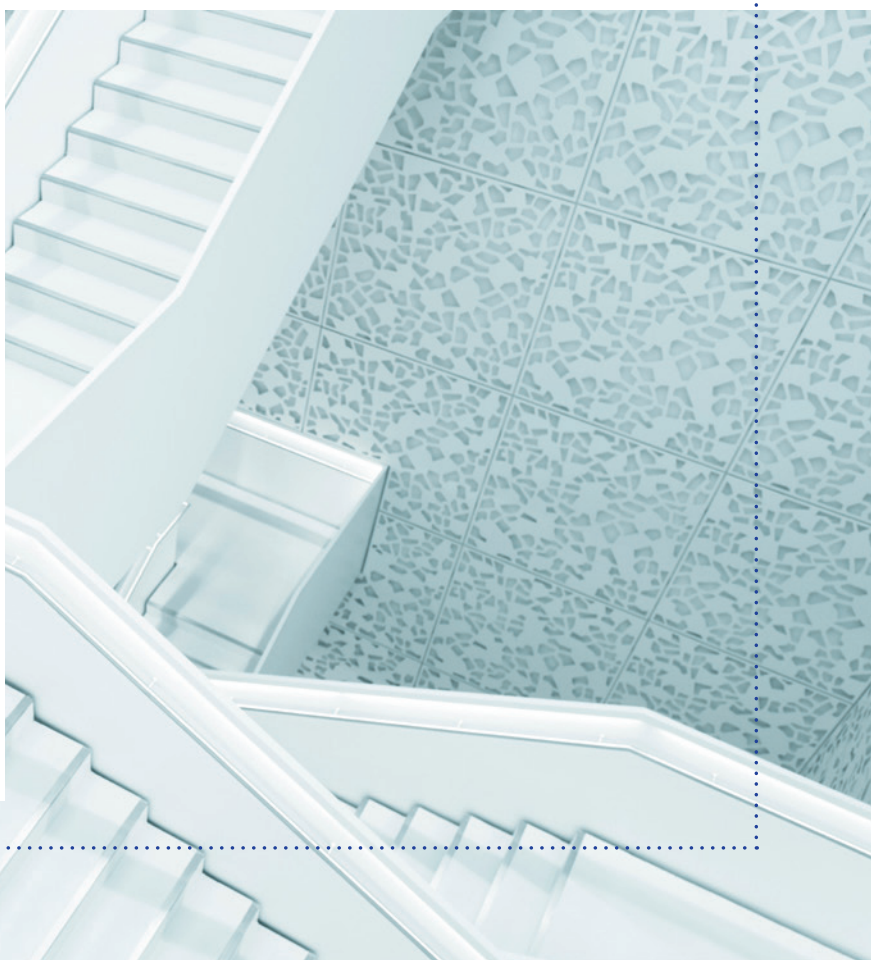
→ URBANISME, AMÉNAGEMENT, CONSTRUCTION ET PROMOTION

Dans les opérations d'urbanisme opérationnel et d'aménagement foncier, nous conseillons les aménageurs, les promoteurs, les constructeurs et plus généralement les investisseurs, dans le choix des stratégies opérationnelles et la négociation, avec les partenaires publics et privés, des documentations d'aménagement, et d'organisation juridique d'ensembles immobiliers complexes, auprès de clients français et étrangers. Il peut s'agir de sociétés d'investissement en immobilier, de promoteurs, de banques et établissements de crédits, de constructeurs ou de collectivités publiques.

Notre Étude accompagne ses clients à tous les stades de la maîtrise foncière en leur proposant une équipe de juristes adaptés à leur demande et aux spécificités du dossier: spécialistes du droit de l'urbanisme, du droit de la construction, du droit de l'environnement, du droit public et de la fiscalité.

→ BAUX

Dans les opérations immobilières, la négociation, la renégociation ou la rédaction par des équipes d'expérience des contrats de location d'immeubles commerciaux, mixtes ou professionnels, constituent des atouts stratégiques pour les investisseurs auxquels l'équipe Lasaygues est à même de répondre avec compétence.



DIDIER LASAYGUES
+ 33 1 42 68 83 55
didier.lasaygues@lasaygues.com

HUBERT DE VAULGRENANT
+ 33 1 42 68 89 48
hubert.devaulgrenant@lasaygues.com

FRANÇOIS GAUTHIER
+33 1 42 68 89 44
francois.gauthier@lasaygues.com

STÉPHANIE BOUTEMY
+ 33 1 42 68 89 56
stephanie.boutemy@lasaygues.com

ANNE-LAURE LAVOINE
+ 33 1 42 68 83 56
anne-laure.lavoine@lasaygues.com

LÉLIA PENVEN
+33 1 42 68 83 65
lelia.penven@lasaygues.com

SOPHIE CASCALES
+ 33 1 42 68 89 57
sophie.cascales@lasaygues.com



UNE ÉQUIPE PLURI-DISCIPLINAIRE

Les collaborateurs de Lasaygues sont, pour la grande majorité, diplômés notaires. Certains d'entre eux sont également avocats. Au-delà de leur formation juridique, ils ont souvent bénéficié d'une formation complémentaire acquise soit dans des universités étrangères, soit dans des écoles d'ingénieur ou de commerce.

Notre Étude s'est également attaché l'expertise de deux consultantes: Marie-Elisabeth Mathieu, Avocat à la Cour, Maître de Conférences à l'Université d'Evry Val d'Essonne et professeur de droit immobilier au Centre de formation professionnelle des notaires, et Valérie Depadt, Maître de Conférences en droit privé à l'Université Paris 13 – Paris Nord et à Sciences Po.

L'ensemble de notre équipe travaille indifféremment en français et en anglais, et certains pratiquent couramment d'autres langues étrangères, comme l'allemand, l'espagnol ou encore le russe.